

QUESTION ORALE DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

SESSION DES 21 et 22 décembre 2023

QUESTION ORALE relative à l'extension d'une aire de repos d'une station Total à Vigneux de Bretagne

Exposé des motifs :

Dans le cadre du projet d'extension de l'aire de service sur la RN165 à Vigneux-de-Bretagne, nous sommes à un moment décisif. Le projet initial prévoyait un transfert de l'aire actuelle vers une nouvelle aire dimensionnée à 5 hectares et construite sur une zone agricole en limite de zones humides. Plus précisément, la station Total existante, située au lieu-dit La Marre Fourrage, devait s'étendre sur 3,5 hectares. Cela incluait la création d'une aire pour poids lourds (environ une quarantaine de places) ainsi que l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Un des emplacements choisis, La Freuzière, se trouve à 1,5 km du site actuel, à proximité immédiate de la source de la rivière du Gesvres. Ce projet d'artificialisation était initialement prévu pour débuter en septembre 2022, mais grâce à la mobilisation des citoyens locaux et au soutien actif des élus, la décision a été reportée d'un an, afin de permettre l'étude de scénarios alternatifs. Ce trimestre marque la fin de cette année d'étude.

Le 27 octobre dernier, une réunion clé s'est tenue à la préfecture de Châteaubriant, sans la présence de la Région, malgré son invitation. Il nous semble important que vous preniez part à cette décision pour plusieurs raisons. Premièrement, le projet se déroule sur le territoire que vous représentez. Deuxièmement, les enjeux environnementaux, notamment la lutte contre l'artificialisation des terres, sont au cœur de nos valeurs communes.

La zone envisagée pour ce projet, en zone humide et riche en biodiversité, est actuellement un sujet de vif débat. Le projet ne respecte pas les critères du SAGE ni le SRADDET, et semble aller à l'encontre des efforts de la Région dans la lutte contre l'artificialisation des sols et la protection des cours d'eau. Les scénarios envisagés par la préfecture impliquent notamment un terrain de six hectares de bocage et de haies, situé en zone humide, à un emplacement stratégique où deux affluents du Gesvres prennent leur source. Nous sommes donc sur une tête de bassin versant essentielle. À noter que l'intercommunalité investit 3,5 millions d'euros dans la renaturation de ce bassin versant, avec un cofinancement de 50 % par l'agence de l'eau.

Considérant que seulement 2 % des cours d'eau sont en bon état écologique en Loire-Atlantique et 11 % à l'échelle des Pays de la Loire, et vu l'investissement régional de 144 millions d'euros dans un plan Eau dédié, il semble contradictoire de laisser faire un tel projet. Votre engagement à faire de la gestion et de la protection de l'eau un axe majeur de votre mandat, nous interpelle aujourd'hui face à cette situation. Sur ce dossier, l'étude d'impact précise un risque de pollution direct des cours d'eau. Tout le monde a désormais conscience qu'ils seront pollués. Pourquoi réhabiliter si c'est pour permettre des projets d'artificialisation sur notre territoire polluants nos cours d'eau dès leur source ?

Un collectif citoyen et des élus locaux de tous bords, répondent présent, s'organisent pour soutenir un projet alternatif qui respecterait davantage nos principes, mais rien n'est encore décidé. La DIRO et les services de l'Etat avaient d'ailleurs sélectionné trois lieux, mais ont écarté la possibilité de venir conforter un site proche Leclerc situé à 3 km de là, une station qui, elle aussi, aimerait avoir son aire de poids lourds mais à qui on la refuse. Ce serait pourtant la solution la plus sage car ces terrains sont déjà artificialisés.

Aussi, lorsque vous déclarez en préambule de votre plan eau « J'ai choisi de faire de l'eau, de sa gestion, de sa protection, un axe majeur de mon mandat » et que depuis 2020, la Région a souhaité disposer d'une compétence d'animation et de concertation sur les enjeux de protection de l'eau, nous vous demandons :

- **Quelle est votre position sur ce projet, qui va à l'encontre des principes environnementaux que nous partageons ?**
- **Comment justifiez-vous l'absence de la majorité régionale lors de cette réunion cruciale ? Comptez-vous être au prochain rendez-vous ?**
- **Quelles actions comptez-vous entreprendre pour garantir une cohérence entre le plan Eau de la Région et les décisions concernant ce projet ?**



William Aucant
Conseiller régional